

Bonjour,

Je suis en demi-retraite, et j'habite à l'Ile-des-soeurs depuis 2008. Mes deux petits-enfants (5 et 7 ans) fréquentent l'école primaire de l'Ile-des-soeurs. Je veux absolument une nouvelle école pour eux mais je veux garder le parc de la Fontaine intact!!!

Ce parc est très important pour nous, pour marcher sous les beaux arbres, faire le ski de fond en hiver, jouer soccer avec mes petits-enfants, observez les oiseaux...

Il n'y a pas de parc aux alentours qui a autant d'arbres matures que ce parc! Nous avons besoin de ces arbres pour diminuer la pollution, pour se sentir à la campagne!!! Si on va perdre ce parc, nous devons utiliser notre voiture pour trouver cette ambiance loin de chez nous, causant davantage la pollution. Nous voulons garder la caractéristique champêtre de l'île-des-soeurs!!!

Avec respect mesdames et messieurs les commissaires, veuillez me permettre une réflexion concernant le titre de cette consultation : «Projet de construction d'une école primaire à l'Île des Sœurs »

Quoique techniquement exact, il me semble que le titre ne peut que diviser la population déjà déchirée depuis plus de deux ans.

D'entrée de jeu, je crois sincèrement à l'importance fondamentale de scolariser nos enfants. Je crois également que nos parcs et espaces verts est une richesse irremplaçable qui contribue significativement à ma qualité de vie et à celle de tous les citoyens sans distinction d'âge.

La procédure consultative de l'OCPM me permet d'encourager le «projet de construction d'une école primaire » sans affecter la pérennité d'un parc à l'Île des Sœurs et de lever l'impasse de bâtir l'école ET préserver le parc de la Fontaine.

Quand je fais face à une apparente incompatibilité des buts de la ville et la commission scolaire, je considère certains points :

- soit je mets en doute la motivation des élus à vouloir imposer ce seul site sachant pertinemment que d'autres choix peuvent éviter la division de la population ?

- soit les instances décisionnelles me cachent encore des faits et des chiffres de sorte que la communauté reste dans l'erreur et la noirceur ?

Les parents doivent être très inquiets d'imaginer leurs enfants enfermés dans une cage de fil de fer au milieu de la pollution

engendrée par le trafic plutôt que dans un plus grand terrain bien aménagé, où les oiseaux viennent picorer dans la cour.

Les automobilistes ont déjà beaucoup de mal à surveiller les lignes mal définies sur la chaussée, les visiteurs perdus qui parfois tournent dans le mauvais sens du giratoire, les agressifs et les innocents qui dépassent leur «corridor » de roulement. La vitesse étant malheureusement un facteur qui caractérise les gens pressés de notre quartier n'est guère rassurant dans le contexte d'une école de marcheurs (et vélos). La proximité des enfants avec le réseau routier oblige donc à augmenter substantiellement la vigilance. Même avec des brigadiers et des feux de circulation, je trouve la situation très inquiétante pour la sécurité de nos jeunes.

Ma seule consolation est le fait que la plupart des enfants se rendent en auto accompagnés de leurs parents, mais le défi de stationnement pour venir chercher leurs enfants est de taille car l'encombrement de l'endroit, surtout aux heures de pointe est inévitable.

Encore une fois je prie votre indulgence en suggérant ces recommandations pour votre appréciation :

1. Abolir le projet à l'étude
2. Acheter un autre terrain pour satisfaire les besoins immédiats
3. Prévoir un plan pour deux autres sites autres que parc pour :
 - une troisième école primaire et
 - une future école secondaire

Vous pouvez être assurés chers commissaires que vous aurez la gratitude de toute la population, tout le monde y trouvera son compte.

Vous aurez réussi à recommander une solution garantissant la paix sociale à L'Île-des-Sœurs –tâche qu'aucun politicien n'a su accomplir jusqu'à présent.

Nos enfants auront les écoles tellement attendues et tous incluant les enfants des enfants d'aujourd'hui continueront à profiter des parcs.

Finalement, le haut calibre d'impartialité et d'indépendance, qui caractérise et fait la renommée de l'OCPM depuis dix ans, ne passera pas inaperçu.

Respectueusement soumis,

Istvan Budai, DMD